

RENTREE DES ELEVES

LUNDI 04 SEPTEMBRE 2023 :

- 8h30 Les élèves de CE2 - CM1 - CM2 et ULIS.
- 8h45 Les élèves de CP - CE1.
- 9h00 Les élèves de Grande section de maternelle.
- Rentrée PS MS groupe 1 : lundi 04 septembre 9h00 pour les MS / 9h30 pour les PS.
- Rentrée PS MS groupe 2 : mardi 05 septembre 9h00 pour les MS / 9h30 pour les PS.

JEUDI 07 SEPTEMBRE 2023 : Présence de tous les élèves.

- 8h30 les élèves de MS - GS - CP - CE1- CE2- CM1- CM2 et ULIS.
- 9h00 les élèves de Petite section.

VENDREDI 08 SEPTEMBRE 2023 : Journée normale : tous les élèves rentrent à 8h30

NB : La cantine et la garderie fonctionnent dès le 4 septembre.
Les études débuteront à partir du lundi 11 septembre.

Pour les rentrées de maternelle, un seul parent est accepté dans l'établissement.

REUNIONS DE PARENTS

Vendredi 08/09/23 :

- CP A - CP B à 18h00
- ULIS à 18h00

Mardi 12/09/23 :

- CE1 A - CE1 B à 18h00

Vendredi 15/09/23 :

- CE2 A - CE2 B à 18h00
- CM1 A - CM1 B à 18h00
- PS - MS - GS à 18h30

Vendredi 22/09/23 :

- CM2 A - CM2 B à 18h00

Vendredi 17/11/23 :

- PS B – MS B à 18h30

VACANCES SCOLAIRES

TOUSSAINT : vendredi 20/10/23 au soir au lundi 06/11/23 au matin.

NOEL : vendredi 22/12/23 au soir au lundi 08/01/24 au matin.

FEVRIER : vendredi 09/02/24 au soir au lundi 26/02/24 au matin.

PRINTEMPS : vendredi 05/04/24 au soir au lundi 22/04/24 au matin.

CONGES : **ASCENSION :** Pont de l'ascension : congé du 07/05/24 au soir au 13/05/24 au matin.

PENTECOTE : Lundi 20/05/24.

ETE : Les enfants termineront l'école le mardi 02/07/24 au soir.

AUTRES DATES A RETENIR (PRESENCE OBLIGATOIRE)

- Samedi 16 /12/23 : Cross : matinée travaillée de 8h30 à 11h30.
- Samedi 16/03/24 : Fête du livre : matinée travaillée de 8h30 à 11h30.
- Mercredi 03/04/24 : journée entière travaillée.

Pour le mercredi travaillé, le périscolaire du matin et du soir ainsi que la demi-pension seront assurés.

QUELQUES INFORMATIONS A RETENIR

➤ Fournitures

Une partie des fournitures de rentrée est achetée par nos soins et vous sera refacturée en octobre.
Une liste vous est remise pour le complément, à apporter impérativement le jour de la rentrée.
Le réassort en cours d'année doit être fait par vos soins.

➤ Sécurité

Le respect des consignes de sécurité et de vigilance aux abords de l'école est l'affaire de chacun.
Merci de respecter les places de stationnement ainsi que les places réservées aux personnes handicapées.
Pour des questions de sécurité, il nous semble utile de vous rappeler qu'il est interdit d'avoir recours au « dépose minute » devant l'entrée de l'école et nous vous demandons de privilégier un stationnement confortable pour tous...
En dehors des temps d'entrées et de sorties des classes, les portails sont fermés à clé. L'interphone se trouve à gauche du portillon.

➤ Vêtements oubliés

Chaque année voit son lot de vêtements « oubliés », « perdus » ...Le marquage des noms et prénoms permettrait de réduire ce nombre... Il est donc indispensable.
L'association des parents d'élèves vous conseille www.a-qui-s.fr **code association : MAR1004**.
Un simple Bic peut également suffire pour écrire le nom sur l'étiquette.
Les vêtements non marqués et non récupérés seront donnés à une association caritative aux vacances scolaires de chaque période.

➤ Règlement intérieur

Le règlement intérieur est inséré dans le carnet de liaison : parents et élèves doivent en prendre connaissance et le signer. Tout élève inscrit à l'école du Rosaire s'engage à respecter intégralement ce règlement.

A QUI S'ADRESSER

Pour contacter l'école, pour des questions d'ordre général ou des situations particulières et exceptionnelles, merci de contacter Mme Machowski au 01 34 18 38 05 ou par mail à l'adresse suivante : jmachowski@bury-rosaire.fr

Pour contacter le service comptabilité, pour toute question concernant le paiement des frais de scolarité et de demi-pension, ou toute difficulté rencontrée dans ce domaine merci de vous adresser à Mme Gallo à l'adresse suivante : rgallo@bury-rosaire.fr Mme Gallo traitera ensuite les questions abordées avec le Chef d'établissement, Mme Malherbe

Pour signaler l'absence de votre enfant, merci de contacter le secrétariat au plus tard le matin même du jour de l'absence, de préférence par mail à : jmachowski@bury-rosaire.fr.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter un bel été reposant.
Bien à vous.

Guillemette MALHERBE
Le chef d'établissement.